

RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE GENRE À TRAVERS L'USAGE DU LANGAGE INCLUSIF EN ESPAGNE ET DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

KOUASSI Amenan Valérie Épouse KONIN

Université Felix Houphouët Boigny

valeriekonin@gmail.com

Résumé

Les inégalités de genre minent les relations de genre dans tous les contextes. Leurs causes se retrouvent dans la division sexuelle du travail au travers les espaces domestiques et publics, au travers du développement des sociétés qui s'est construit en très grande partie par les hommes et par la mauvaise interprétation des religions des relations hommes-femmes. Ces inégalités ont conduit à l'usage d'un langage exclusif, occultant les femmes dans le langage à travers les stéréotypes, le sexism et la discrimination. Pour pallier cette inégalité langagière, des stratégies ont été adoptées au travers d'un cadre normatif international et par la correction de certains textes en Espagne et dans le contexte francophone.

Mots clés : *Egalité de genre, Espagne, Espace francophone, Hommes-Femmes, Langage inclusif.*

Abstract

Gender inequalities undermine gender relations in all contexts. Their causes are found in the sexual division of labor across domestic and public spaces, through the development of societies which was built largely by men and through the misinterpretation of religions of male-female relations. These inequalities have led to the use of exclusive language, obscuring women in language through stereotypes, sexism and discrimination. To compensate for this linguistic inequality, strategies have been adopted through an international normative framework and by the correction of certain texts in Spain and in the French-speaking context.

Key words: *Gender equality, Spain, French-speaking area, Men-Women, Inclusive language.*

Resumen

Las desigualdades de género socavan las relaciones de género en todos los contextos. Sus causas se encuentran en la división sexual del trabajo en los espacios domésticos y públicos, en el desarrollo de sociedades construidas en gran medida por hombres y en la mala interpretación de las religiones de las relaciones entre hombres y mujeres. Estas desigualdades han llevado al uso de un lenguaje excluyente, oscureciendo a las mujeres en el lenguaje a través de estereotipos, sexismo y discriminación. Para compensar esta desigualdad lingüística se han adoptado estrategias a través de un marco normativo internacional y de la corrección de determinados textos en España y en el contexto francófono.

Palabras clave: Igualdad de género, España, zona francófona, Hombres-Mujeres, Lenguaje inclusivo.

Introduction

Les rapports sociaux entre les hommes et les femmes connaissent une dynamique sur tous les plans (économique, social, politique, culturel et scientifique) au fil des décennies et dans divers contextes dans la perspective de l'égalité de genre. Selon la stratégie pour l'égalité de genre 2024-2029 du Conseil de l'Europe, l'égalité homme-femme concerne :

« L'égale visibilité, autonomie, responsabilité et participation des deux sexes à/dans toutes les sphères de la vie publique et privée. Le concept d'égalité entre les femmes et les hommes, hors de toute référence aux différences liées au sexe, s'oppose simplement au concept d'inégalité entre les sexes, c'est-à dire aux disparités des conditions de vie des femmes et des hommes. Il soutient le principe d'une pleine participation des femmes et des hommes à la vie en société. Le principe d'égalité des sexes commande d'accepter et de valoriser également les différences inhérentes aux femmes et aux hommes, avec les différents rôles qu'ils et elles jouent en

société. Ceci implique de prendre en compte les différences parmi les femmes et les hommes, relatives à leurs classes sociales, leurs opinions politiques, leurs religions, ethnies, races. L'égalité entre les femmes et les hommes implique de considérer de quelle façon il est possible d'aller plus loin afin de changer les structures de la société qui contribuent à maintenir des relations de pouvoir inégales entre les femmes et les hommes et d'atteindre un meilleur équilibre entre les diverses valeurs et priorités aussi bien féminines que masculines ».

De par cette définition, une reconnaissance d'égale valeur malgré la différence biologique entre homme et femme s'avère capitale à considérer. Bien que ce principe d'égalité soit pris en compte dans les politiques de plusieurs pays, des écarts encore demeurent dans leurs relations au niveau économique, politique, éducatif, des violences basées sur le genre, des stéréotypes et du sexism.

Dans l'Union Européenne, les femmes gagnent en moyenne 12% de moins que les hommes. Les hommes sont plus nombreux à occuper un emploi (75,1%) que les femmes (65,7%). 33,4% des membres des parlements nationaux sont des femmes. L'indice d'égalité de genre varie entre les pays d'Europe avec des scores allant de 35,3 à 74,3 sur 100. L'Espagne a un indice d'égalité de genre de 76,7/100 et occupe la 4^{eme} place. Quant à la France, elle a un score de 75,1/100 (Union Européenne, 2023). Le score de la Côte d'Ivoire est de 17,3/100, faisant de ce pays la première nation dans ce domaine selon le rapport SIGI de l'OCDE 2023.

L'un des domaines qui perpétue ces inégalités et occulte parfois les femmes est le domaine éducatif au travers du langage exclusif. Dans une perspective d'égalité de genre, le langage inclusif devient une nécessité. En effet, le langage inclusif aussi appelé langage non-sexiste, épicène, égalitaire, démasculinisé, dégenré, non-discriminant, a pour but de rendre la langue plus «

juste » en représentant de manière égale femmes et hommes, et en donnant plus de visibilité aux femmes. Le langage inclusif comporte des recommandations et des techniques qui concernent l'oral et l'écrit, alors que l'écriture inclusive, comme son nom l'indique, ne concerne que l'écrit (KARAKOSTAS, 2021). De ce fait, le langage oral ou écrit constitue un instrument au travers duquel les êtres humains codifient et transmettent leurs pensées et communiquent. L'usage du langage représente chaque jour un peu plus la réalité de l'égalité que tous et tous cherchent à construire. Il renvoie aux éléments linguistiques et visuels qui représentent les femmes et les hommes sur un pied d'égalité en prenant en compte certains facteurs et les différentes manières de représenter les personnes, et qui ne véhiculent pas de stéréotypes liés au genre. (ONUDC, 2021). Fondamentalement, le langage inclusif a pour objectif de rendre les femmes visibles dans l'écriture et le langage.

Selon Elisabeth M, « le genre grammatical masculin s'impose dans les textes. Tout ceci montre bien que la femme est tenue en esclavage par l'homme dans une société patriarcale » (Elizabeth MONTFORT, 2011). Si la société patriarcale a rendu invisible les femmes de manière générale au travers du langage, cette société a besoin d'un système de langage renouvelé afin de les rendre visibles.

Dans le contexte hispanophone et francophone, la problématique de la réduction des inégalités de genre au travers du langage inclusif se note avec acuité. Le français et l'espagnol, deux langues issues de la même racine, le latin, présentent dans leur emploi au quotidien, certaines connotations à la fois stéréotypée, préjudiciable, discriminatoire voire sexiste.

L'objectif de cet article est de faire une analyse comparée de ces deux langues afin de comprendre les clés d'une égalité hommes/femmes au travers des mots et des expressions qui donnent autant de valeurs aux hommes qu'aux femmes. Afin d'y arriver, il est judicieux de se demander dans quelle mesure

concrète l'usage du langage inclusif peut-il contribuer à la réduction des inégalités de genre, et comment les différences sociolinguistiques et culturelles entre ces espaces hispanophones et francophones influencent-elles son adoption et son efficacité ? En d'autres termes, comment le langage inclusif contribue à rendre les hommes et les femmes visibles dans le contexte espagnol et français, réduisant ainsi les inégalités de genre ? Pour répondre à cette question, nous supposons que l'absence dès le départ des femmes dans l'espace public due aux normes religieuses et sociales des sociétés passées a contribué à les omettre d'un certain type de langage qui a conduit par la suite à une discrimination bien que la situation ait évolué.

Pour mieux développer cette thématique, nous avons utilisé une approche comparative basée sur une étude documentaire. Elle se fonde sur le principe que le langage ne reflète pas seulement le monde, mais le construit. De ce fait, le langage inclusif devient un levier possible de réduction des inégalités de genre à condition d'être soutenu par des contextes sociopolitiques favorables. Cet article s'articule en trois parties qui abordent les origines des inégalités de genre, ensuite les inégalités de genre dans le langage, enfin les stratégies de réduction des inégalités au travers de l'usage du langage inclusif.

1. Origines des inégalités de genre

Les inégalités de genre proviennent de diverses sources. Cependant, trois grandes sources que sont les espaces et les rôles attribués aux hommes et aux femmes, le développement du monde construit et l'interprétation des religions des rôles de genre en sont les principales.

1.1. Espaces et rôles partagés entre hommes et les femmes

Les sociétés sont composées d'hommes et de femmes qui

exercent des rôles et des responsabilités très souvent différents. Ces rôles sont exercés dans divers espaces (familial, public ou communautaire). La dissociation des espaces et de la division sexuelle du travail constitue un des facteurs clés contribuant à créer des inégalités de genre.

Les femmes, maîtresses de l'espace domestique, familial exercent généralement des activités en lien avec la reproduction telle que le ménage la lessive, la cuisine... Ces rôles sont limités et créent une monotonie et un mécanisme journalier. Ils sont nommés au féminin tel qu'une ménagère, une lessiveuse, une cuisinière, une maîtresse de maison. Généralement, considérés de moindre valeur par les femmes elles-mêmes et par la société en général du fait de la non rémunération. Dans le deuxième sexe de Simone de Beauvoir, elle montre que les femmes ont été associées, voire reléguées à l'espace domestique dans la cuisine et certainement pas par nature ou par prédisposition innée. Elle souligne d'ailleurs l'impossibilité d'émancipation des femmes au foyer : « l'idéal du bonheur » écrit-elle s'est toujours matérialisée dans la maison, chaumière au château (Simone de Beauvoir, 1949). Le travail domestique n'est pas alors une activité ni une production, il est un devoir d'amour lié à la nature féminine pour sa famille. Bien qu'il constitue un pilier clé de l'équilibre des familles et des sociétés, ces rôles n'ont pas obligatoirement une nature féminine du fait qu'ils ne soient pas biologiques et innés.

En outre, les hommes sont plus présents dans les espaces publics où ils exercent tout type d'activités rémunérées et reconnues comme telles. « C'est par et dans l'espace public que les individus participent à la vie politique, culturelle, sociale et économique de la cité, et sa fonction d'espace de transit pour la mobilité de chacun et chacune assure l'accès aux services publics et collectifs. (Zeilinger I et Chaumont L. 2021). Cette participation plurielle à la vie publique avec une attente régulière d'une rémunération, de l'obtention d'un pouvoir et de la

considération, d'une perspective d'évolution professionnelle reste dynamique et motivant. Ce plan d'évolution présentant un changement encourage et lasse peu contrairement aux rôles domestiques. Dans cette perspective, l'espace public permet la construction, la participation et le développement du pouvoir de ceux qui les fréquentent en permanence. Ce pouvoir conduit consciemment ou inconsciemment à une domination, à des violences, à un mépris voire une dépréciation de l'autre sexe.

« L'inégalité dans la vie publique commence souvent par des comportements et des pratiques discriminatoires et des rapports de force déséquilibrés entre les sexes au sein de la famille. A cause de la division inégale du travail et des responsabilités au sein des ménages, elles-mêmes fondée sur des rapports de force inégaux, les femmes n'ont pas le temps d'acquérir des connaissances pour participer à la prise de décisions dans les organes publics ». (Elizabeth MONTFORT, 2011). Leur intelligence n'est pas exploitée dans des contextes où cela est vraiment utile. De ce point de vue, les femmes sont exclues consciemment ou inconsciemment du schéma classique de la vie publique ; du moins leur action est évaluée autrement quand bien même ces dernières contribuent à l'équilibre des sociétés.

Pour des raisons économiques et de bien-être, les femmes, beaucoup plus nombreuses basculent vers l'espace public à la recherche de tous les priviléges présents (argent, honneur, prestige, épanouissement, considération et pouvoir). Alors que les hommes ne rêvent pas à investir l'espace domestique. Cette mutation impacte l'équilibre, créé un nouveau dynamisme social où hommes et femmes recherchent et luttent dans le même espace à la recherche d'identité nouvelle et de reconnaissance.

L'autre cause fondamentale des inégalités de genre prend sa source dans le processus de développement, construit essentiellement par l'homme masculin dans l'espace public. Cependant, la présence des femmes va bouleverser le schéma.

1.2. Le développement : Une affaire pensée au masculin-pluriel en évolution

Le développement est orienté vers l'amélioration des conditions d'existence des plus nombreux et des plus déshérités (Bernis). Si le développement représente un processus par lequel les conditions de vie des personnes sont améliorées par la satisfaction de leurs besoins pratiques et stratégiques, néanmoins, il a généralement été pensé et exécuté par les hommes. Présents dans la sphère publique, leurs actions ont conduit le monde à une mutation dynamique d'ère en ère. Les différents domaines d'activités sont empreints de masculinité dans les emplois exercés. Les femmes, autrefois exclues de ce milieu n'ont pas eu la providence d'être prise en compte systématiquement par la féminisation de leur rôle dans des corps de métier, des fonctions et des responsabilités. Aussi, faut-il signaler une mutation de certains hommes de la sphère publique à la sphère domestique dont les rôles pour la plupart du temps sont dépréciés. Le développement durable est conjugué de nos jours au masculin-féminin pluriel. La part des femmes est considérée essentielle.

Nonobstant, aujourd'hui, très peu de personnes mesurent l'importance et l'impact d'un changement de langage. Le développement conduit à une visibilité de ceux et celles qui le construisent. D'où l'importance de nommer. L'on pourrait dire « On me nomme donc je suis » à l'image de « je pense donc je suis ». Nommer est la reconnaissance de la présence des hommes et des femmes dans tous les domaines. Leur présence ne peut être ignorée car chacun a le droit d'exister dans les discours oraux ou écrits. Albert Camus affirme que « Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde ». Ce qui signifie que l'occultation de noms et de sexe aggrave les inégalités déjà existantes dans le monde.

Aussi, Henri La France (1980) affirme-t-il, « Le nom est plus qu'une désignation de la personne. Il est indissolublement lié à l'être. Nommer une personne ou un objet, c'est le connaître à fond jusque dans ses parties les plus secrètes ». Pour lui nommer c'est exister, c'est considérer, c'est être. Si l'on considère qu'hommes et femmes ont les mêmes droits à être et à exister, le fait de ne pas nommer cette différence est considéré comme un non-respect de l'un des droits fondamentaux : celui de l'existence et la représentation de cette existence dans le langage. Leur présence ne peut être ignorée, Il faut donc reconsiderer la présence des hommes et des femmes dans tous les rôles, responsabilités, métiers, postes dans lesquels autrefois ils/elles étaient absent.es. Selon Koffi Annan, aucun instrument de développement n'est plus efficace que l'éducation des filles et l'autonomisation des femmes. Donner du pouvoir aux femmes et les intégrer dans le processus de développement contribue à un développement durable, inclusif et égalitaire.

La scolarisation des filles est une mesure d'équité qui permet de donner les mêmes chances et les mêmes opportunités aux filles comme aux garçons, le nombre de plus en plus croissant de filles scolarisée, de femmes occupant des postes de responsabilité de manière générale et en particulier dans des corps de métier autrefois qualifié de métier dit d'homme, nécessite l'usage d'un langage qui inclut aussi les femmes. En 2024, l'Espagne comptait 24,79 millions de femmes pour 23,83 millions d'hommes (INE, 2024). Quant à la France, elle compte plus de 68,4 millions d'habitants dont 33 millions d'hommes pour 35 millions de femmes (INSEE, 2024). Occulter les femmes, qui sont plus nombreuses que les hommes dans ces deux pays, revient à une volonté d'occulter le soleil avec la main.

Selon la Banque Mondiale, l'implication des femmes dans le contrôle des ressources des ménages, grâce à leurs propres gains ou à des transferts monétaires renforce les perspectives de croissance des pays par une augmentation des dépenses dans un

sens qui profite aux enfants (en matière d'alimentation et d'enseignement par exemple). C'est ce qui ressort d'un certain nombre d'observations dans des pays aussi divers que l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et le Royaume Uni (Banque Mondiale, 2011).

L'évolution des sociétés interconnecte de plus en plus les hommes et les femmes dans les différents espaces avec de plus en plus les mêmes rôles et responsabilités. Ce qui conduit à un autre type de société à laquelle s'impose des modifications langagières importantes. Cependant une autre donne ralentit et même freine le langage inclusif dans certains contextes : l'influence des religions.

1.3. L'influence des religions

L'arrière-plan religieux influence les rapports de genre et crée des discriminations qui ne sont pas obligatoirement de source religieuse. Au fil des ans, un syncrétisme s'est installé dans les religions faisant souvent une mauvaise interprétation des écritures saintes. Ce mélange de tradition, religion et même de pratiques personnelles font naître des attitudes d'inégalités dans les rapports hommes-femmes. Bien que la religion hiérarchise les rapports de genre : l'homme le chef de famille, la femme qualifiée d'aide de l'homme enfin arrivent les enfants, cette organisation pyramidale de la famille n'altère en rien les droits fondamentaux des hommes et des femmes. Elle n'empêche aucunement pas les femmes d'exercer un travail de production pour soutenir l'homme et la famille. Le fond du problème demeure l'interprétation trop souvent intéressée des livres Saints.

La notion de la femme en tant qu'aide est pluridimensionnelle et ne se limite pas aux tâches ménagères que celle-ci exerce de manière générale. Dans le plan divin, la solitude de l'homme est considérée comme l'action inachevée de la création. « L'Eternel Dieu dit : Il n'est pas bon que

l'homme soit seul, je lui ferai une aide semblable à lui » (Genèse 2 :18). La création de la femme, complémentaire à l'homme rend la création parfaite sans en préciser le rôle limité de la femme à la sphère domestique uniquement. Le terme « aide » marque l'apport à la fois, spirituel, matériel, financier, professionnel, humain que la femme est sensée être dans tous les domaines où se trouve l'homme. Un homme ne peut donc se réaliser entièrement sans l'aide de la femme. La femme est somme représentée l'égale de l'homme au niveau spirituelle amis est complémentaire socialement à ce dernier.

« L'homme et la femme sont créés à l'image et à la ressemblance de Dieu (Genèse 1 :27) ; tous les deux sont des êtres humains dotés, à un degré égal, de la même dignité. Dans la Parole de Dieu et la contemplation du dessein d'amour de Dieu pour la femme tel que Jésus l'a révélé, nous découvrons que la femme est créée comme l'homme à l'image de Dieu. Elle manifeste comme l'homme, le mystère de Dieu et est appelée comme l'homme à la suite de Christ et au service du Royaume. La femme est considérée dans sa dignité propre comme égale de l'homme tout en sauvegardant son originalité féminine ». (Tshibilondi Ngoyi, 2015)

Cependant, les hommes, premiers à avoir accès aux livres Saints, à la traduction, à l'interprétation et la diffusion, pour certains, se sont éloigné du plan parfait du divin. Le pouvoir de l'homme en tant que chef serait d'orienter, de diriger de canaliser et de créer une harmonie familiale au travers du chef « serviteur et protecteur » et non du chef « dictateur et violent ». La réaction des femmes face à des attitudes jugées anormales de la part des hommes, est taxée systématiquement d'insoumission, de non-respect voire de rébellion.

En Islam la question d'égalité homme-femme demeure un principe religieux. « Les femmes ont des droits équivalents à leurs devoirs (qu'il faut respecter) suivant le bon usage. » (Qur'ān 2 : 228)

Les mauvaises interprétations dans les religions forgent donc au travers de l'éducation au sein des familles, les garçons et les filles à une inégalité non voulue par Dieu. Les rôles, les responsabilités, les attitudes maintiennent les hommes et les femmes dans des perceptions. Ce qui excuse des comportements de violence tels que battre son épouse parce que l'époux doit la corriger, excuser les violences. L'influence de la religion dans les structures patriarcales a couté à plusieurs femmes et filles le contrôle de leur vie et le refus d'accès à des ressources et des opportunités. Ce facteur a accentué les inégalités de genre et plus spécifiquement l'usage d'un langage non inclusif. L'homme étant le chef, il n'est pas important de nommer les femmes. Elles existent pour et par les hommes.

La division sexuelle du travail, la construction du monde longtemps réalisée par les hommes et la mauvaise interprétation des religions ont été et demeurent les sources des inégalités de genre dans les sociétés ; que ce soit en Espagne ou dans les contextes francophones. L'occultation des femmes dans certains espaces, domaines d'activités, des rôles et responsabilités constituent les facteurs qui ont créé le langage exclusif dans les sociétés. Comment ces inégalités se manifestent-elles concrètement dans le langage ?

2. Les inégalités de genre dans le langage

Dans le processus de revendication des droits des femmes dans la deuxième vague du mouvement féministe, la question de la remise en cause de la masculinisation systématique dans la langue a été un axe important pour les féministes universitaires. En effet, dans les années 1970, au Canada et en France, ces féministes posaient le postulat que la langue structure la pensée. De ce fait, une langue où le masculin l'emporte rend invisible les femmes. Le Canada a été l'un des pionniers dès les années 1980 à intégrer l'écriture non sexiste dans la fonction publique.

En France, des propositions de recommandations de féminisation des noms de métiers, de fonctions de titres et grades ont été faites dans les années 1980 par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh). En Espagne, les féministes des années post franquistes (1970-1980) soulèvent le débat au même titre que les pays francophones. Les inégalités de genre dans le langage prennent leur source dans les stéréotypes, le sexism et les discriminations de genre.

2.1. Les stéréotypes de genre : les clichés déclencheurs des inégalités de genre

Les stéréotypes de genre renvoient aux représentations et croyances sur les différences entre femmes et hommes, à la fois en matière d'aspirations, de comportements et de compétences (Lefkofridi et al. 2019). Ils constituent des clichés et des fausses croyances qui se transmettent de génération en génération et qui finissent par devenir une norme. Ils sont considérés comme « une idée, opinion toute faite, acceptée sans réflexion et répétée sans avoir été soumise à un examen critique et qui détermine à un degré plus ou moins élevé, ses manières de pensées, de sentir et d'agir ». Ils se construisent dans le processus de socialisation depuis l'enfance au travers de l'éducation au sein de la famille, de l'école et des relations affectives. Sans fondement vérifiable, ils se transmettent par certaines institutions telles que la coutume, les croyances religieuses, le système patriarcal, les traditions voire des lois modernes. Leur maintien dans le temps passe par le déni, les flatteries ou encore la négation.

L'article 5 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes stipule que « Les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour modifier les schémas et modèles de comportement socioculturel de l'homme et de la femme en vue de parvenir à l'élimination des préjugés et des pratiques coutumières, ou de tout autre type, qui sont fondées sur l'idée de l'infériorité ou de la supériorité de

l'un ou l'autre sexe ou d'un rôle stéréotypé des hommes et des femmes » (CEDEF, 1979). Selon une étude de la DREES, en 2022, les inégalités entre les hommes et les femmes ont tendance à se réduire, mais les stéréotypes et les normes de genre subsistent (INSEE, 2022). Cette tendance démontre que les stéréotypes ont la peau dure.

Dans le langage, les stéréotypes de genre consistent à un répertoire de formules, d'images, de topiques et de représentation que se partagent ceux qui parlent la même langue dans une même communauté social ou culturelle. Il consiste à attribuer aux hommes et aux femmes des compétences et des comportements différents qui vont aboutir à une répartition de rôles ou à l'occultation de ceux-ci. Dans le langage stéréotypé, l'emploi de certaines expressions révèlent un préjugé lié au genre ou des expressions qui renforcent les stéréotypes. Elles peuvent être négatives ou anodines en défaveur des hommes ou des femmes. Certaines expressions telles que le beau sexe, le sexe faible, le sexe fort, se battre comme une fille, ‘femme au volant, mort au tournant’ ‘Sois un homme’ un homme qui pleure, ce n'est pas viril...normalisent certains rôles sociaux selon le genre, valorisent les qualités dites masculines, ridiculisent ou rabaisse les qualités dites féminines, invisibilisés les femmes dans certains contextes.

Des termes tels que « invalide » ou « infirme » pour parler d'une personne en situation de handicap perpétuent un stéréotype réducteur à la capacité physique ou motrice d'une personne rendant ainsi invisible toutes ses capacités. Certains termes tels que la bonté, la sensibilité, la beauté, la responsabilité sont attribuées généralement aux femmes. Cependant, le travail, la force, le football le sont aux hommes.

Les stéréotypes de genre constituent un frein à l'égalité d'opportunité entre hommes et femmes du fait de leur répercussions plus immédiates, la ségrégation professionnelle du marché du travail. Ils conduisent aux hommes et les femmes

dans des secteurs de production (ségrégation horizontal) et des catégories professionnelles (ségrégation verticale). Aussi, faut-il signifier que les rôles traditionnels assignés aux hommes et aux femmes conditionnent l'accès à l'emploi, la permanence, la promotion, l'accès à la formation, les rétributions salariales, la jouissance des permissions et des autres conditions de travail. Ces clichés dans le langage français et espagnol conduisent au sexism et à une discrimination.

2.2. Le sexism et les discriminations de genre

Le sexism est une discrimination de personnes d'un sexe du fait de les considérer inférieur à l'autre. Il fait généralement référence à un ensemble de notions, d'expressions et de pratiques sociales qui rendent légitimes l'inégalité social entre les personnes. Le sexism utilise le sexe comme critère d'attribution des capacités, valeurs créées dans la vie sociale. L'histoire démontre que les femmes ont été et demeurent les plus discriminées. Ce sexism tire sa source dans l'éducation qui représente l'instrument le plus important au travers duquel se réalise la socialisation des personnes. Il s'exprime de plusieurs manières :

- L'utilisation du féminin et du masculin : Il est évident qu'autant en espagnol qu'en français, les choses/objets possèdent un genre grammatical féminin ou masculin. Exemple : le stylo/ el bolígrafo est masculin pendant que (la lettre/ la carta) est féminin. Aussi, les mots qui désignent les hommes et les femmes, le genre grammatical et le sexe de la personne nommée coïncident. Exemple : Avocat/ Avocate Abogado/abogada. En revanche, l'utilisation du masculin pour se référer aux deux sexes devient problématique et discriminatoire. Cet usage produit une

constante ambiguïté et une énorme confusion dans les messages. Il occulte et/ou exclut les femmes.

- L'usage des génériques et des abstraits : Pour prendre en compte un groupe de personnes composé d'hommes et de femmes, l'usage des génériques est une solution pratique et juste. Exemple : Certains termes tels que la population, le professorat ; l'enfance, les êtres humains, les droits de l'humanité ... résument les deux sexes.
- L'usage androcentrique du langage : Les discours sont généralement pensé comme s'il n'existait qu'un sujet, le masculin et que les femmes existaient par leur relation avec les hommes. Exemple : Dans une salle remplie d'hommes et de femmes, on saluera en disant « Bonjour à tous ». Il serait mieux de dire « Bonsoir à tous et à toutes ».
- L'usage asymétrique des traitements : Cette nomination est perçue au travers du nom et prénoms. En Espagne, le nom d'un enfant est composé de deux noms. Celui du père et de la mère précédé du prénom de l'enfant. Maria Gonzales Perez signifie que Maria a pour père Gonzales et pour mère Perez. Cette manière de faire révèle d'identité du père et de la mère étant donné qu'un enfant est issu de deux familles. Alors que dans l'espace francophone, seul le nom du père apparaît. Jean-Claude Fermon est le fils de Fermon. Cependant l'identité de la mère est invisible.
- Les titres et les professions : Quant au titre, madame/monsieur, Mademoiselle/monsieur, il ressort qu'un homme majeur demeure un monsieur qu'il soit marié ou célibataire. Alors qu'une différence se note

chez les femmes dont le titre dépendra du statut de la femme célibataire, mariée, divorcée ou veuve. Dans les deux langues, cette occultation ressort car l'espagnol appellera señor, tous les hommes quel que soit leur statut alors qu'avec les femmes, l'on parlera señora (madame) ou señorita (mademoiselle).

La féminisation des charges, professions, titres et rangs varient de l'espagnol au français : l'espagnol féminise généralement l'usage des professions par la lettre « a » à la fin. Par contre le français propose une utilisation du « eure ».

Les inégalités de genre au travers du langage en Espagne et dans l'espace francophone se traduit par les stéréotypes linguistiques et par le sexism et la discrimination. Ces deux aspects occultent la présence du féminin dans le langage et privilégient l'emploi du masculin sur le féminin. Quelles sont les stratégies utilisées par l'Espagne et l'espace francophone pour corriger les inégalités dans le langage ?

3. Stratégies de réduction des inégalités au travers du langage inclusif

L'identification d'un problème conduit à en trouver des solutions. La question de l'inégalité de genre dans le langage a trouvé des solutions au travers de deux stratégies. Le cadre normatif et la correction de certains textes clés.

3.1. Le cadre normatif du langage inclusif dans le contexte espagnol et francophone

Le cadre normatif de l'emploi du langage inclusif se situe à trois niveaux. Au niveau international, au niveau régional (Europe) et au niveau national. Au niveau national, nous analyserons le cadre normatif espagnol suisse et français.

Au niveau international, il existe deux textes des Nations Unies qui recommandent l'usage du langage inclusif. Il s'agit de la Résolution 14.1 approuvée par la Conférence Générale de l'UNESCO en sa 24^e réunion en 1987. L'UNESCO établit dans la section 1 de cette résolution d'adopter, dans la rédaction des tous les documents de travail de l'Organisation, une politique chargée d'éviter, dans la mesure du possible, l'emploi de termes qui se réfèrent explicitement et implicitement à un seul sexe, sauf s'il s'agit de mesures positives en faveur de la femme.

La seconde concerne la Résolution 109 approuvée par la Conférence Générale en sa 25^e réunion de 1989 au paragraphe 3, l'UNESCO invite à « continuer d'élaborer des directives sur l'emploi d'un vocabulaire qui se réfère de manière explicite à la femme, et promouvoir son utilisation dans les Etats Membres ; et veiller au respect de ces directives dans toutes les communications, publications et documents de l'Organisation ».

Au niveau européen, l'Union Européenne a approuvé en 1990, la recommandation sur l'élimination du sexisme dans le langage et a fait des propositions pour qu'il soit :

- incorporé des initiatives pour promouvoir un langage non sexiste ;
- promu l'usage de terminologie qui favorise le principe d'égalité entre les sexes dans les textes juridiques, éducatifs et de l'administration publique ;
- encouragé l'usage d'un langage libre de sexisme dans les moyens de communication.

L'usage du langage inclusif dans l'activité administrative, le cadre législatif et en matière de politique publique s'adossent sur les instruments juridiques qui exigent l'usage d'expressions inclusives et non discriminatoires. Aussi bien en Espagne que dans l'Espagne francophone, plus textes régulent l'emploi de ces mots.

En Espagne, l’Institut de la Femme, en collaboration avec le Ministère en charge de l’éducation de la science, a permis l’élaboration d’un cadre juridique dont l’objectif est de mettre en marche une éducation non discriminatoire en 1990. La vice-présidente du Gouvernement espagnol, Carmen Calvo, a chargé la Royale Académie Espagnole d’élaborer un rapport sur le bon usage du langage inclusif dans la Constitution. Il est ressorti que :

- Dans le texte Constitutionnel, il est utilisé le masculin inclusif ;
- Dans le texte Constitutionnel il est utilisé avec une interprétation inclusive les articles et les indéfinis en masculin pluriel ;
- Il est utilisé le pronom « nadie » (personne) qui inclue à la fois les hommes et les femmes ;
- Il est utilisé les groupes nominaux : les espagnoles, citoyens, enfants, parents, professeurs, juges, travailleurs, avocats, militaires... qui selon l’interprétation de la RAE inclue les hommes et les femmes.

En 2007, l’article 14.11 de la loi organique 3/2007, du 22 mars, pour l’égalité effective entre femmes et hommes de l’Espagne stipule : « La implantación de un lenguaje no sexista en el ámbito administrativo y su fomento en la totalidad de las relaciones sociales, culturales y artísticas¹ ». Il stipule l’usage d’un langage inclusif dans l’administration et dans les relations sociales, culturelles et artistiques. L’article 28 quant à lui établit que : “En los proyectos del ámbito de las tecnologías de la información y de la comunicación sufragados total o

¹. La mise en œuvre d’un langage non sexiste dans la sphère administrative et sa promotion dans toutes les relations sociales, culturelles et artistiques.

parcialmente con dinero público, se garantizara que su lenguaje y contenidos sean no sexista²”.

Il s'en est suivi le 06 mars 2020 où le Congrès des députés et le Senat approuvèrent le premier Plan d'égalité. Structuré en 08 domaines, le dernier intitulé « communication et langage inclusif » a pour objectif de faciliter l'usage d'un langage non sexiste dans la communication et dans les documents rédigés dans les Chambres. La mise en œuvre d'un langage non sexiste dans la sphère administrative et sa promotion dans toutes les relations sociales, culturelles et artistiques

En Suisse, le 5 octobre 2007, le parlement suisse a adopté la Loi sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques (Lois sur les langues, LLC). L'article 7 stipule que « les autorités fédérales s'efforcent d'utiliser un langage adéquat, clair et compréhensible et tiennent compte de la formulation non sexiste. Le conseil fédéral prend les mesures nécessaires, il veille en particulier à assurer la formation de base et la formation continue du personnel et à lui fournir des outils nécessaires ».

Quant à la France, le sujet du langage inclusif demeure sur la table des députés. Contrairement à l'Espagne qui dans la normative a adopté le langage inclusif, la France reste encore sur des débats partagés sur la question. Le 21 novembre 2017, une circulaire relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes au Journal officiel de la République française est parue. Il était demandé la féminisation des titres, ma rédaction des textes publiés au Journal officiel de la République française afin de participer à la lutte contre les stéréotypes de genre et de proscrire l'usage de l'enseignement de certaines règles relevant de l'écriture dite inclusive, et notamment le point médian.

² Dans les projets dans le domaine des technologies de l'information et de la communication financées en tout ou en partie par des fonds publics, il sera garanti que leur langage et leur contenu ne soient pas sexistes.

Cependant, l'Académie française a refusé ces modifications en ces termes :

L'Académie française doit tenir compte des modifications et des innovations qu'elle constate, en soulignant que, dans bon nombre de cas, l'usage est encore loin d'être fixé et qu'il continuera d'évoluer. « Greffier de l'usage », mais aussi « gardienne du bon usage de la langue », il lui revient, dans une période marquée par l'instabilité linguistique que déplorent bon nombre de nos concitoyens – certains souhaitent accélérer ces évolutions, d'autres les freiner ou en limiter la portée –, de rappeler qu'elles ne peuvent être envisagées que dans le respect des règles fondamentales de la langue et selon l'esprit du droit français. (Académie Françaises, 2019)

Le Premier ministre a demandé qu'il ne soit pas fait application de l'écriture inclusive dans les textes officiels. Depuis le 5 mai 2021 et la circulaire de Jean-Michel Blanquer (adressée aux recteurs et rectrices d'académie ; aux directeurs et directrices de l'administration centrale ; aux personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports »), l'écriture « inclusive » est proscrite dans l'enseignement. Les services qui ne la respectent pas pourront être sanctionnés. La valeur d'une décision d'un recteur rédigée en écriture « inclusive » serait nulle. Une convocation ou un sujet formulé en écriture « inclusive », également frappés de nullité (SOS Education).

En Espagne et en Suisse, l'écriture inclusive est adoptée par le cadre normatif. Cependant la France reste encore fermée à cette réforme.

3.2. *Nommer les hommes et les femmes dans les textes*

La réduction des écarts ou des corrections des inégalités

de genre dans le langage tant en espagnol qu'en français passe par des transformations à la fois structurelles et fonctionnalistes. En Espagne, la prise en compte du langage inclusif est passée par la Royale Académie Espagnole (RAE). Plusieurs secteurs se sont sentis préoccupés par le langage avec lequel la RAE a rédigé plusieurs textes affirmant qu'il existe une masculinisation exagérée. Ce qui nécessitait une révision pour basculer vers le langage inclusif ; c'est-à-dire incorporer le langage féminin dans le dictionnaire. La stratégie a consisté à recueillir le langage qui s'emploie dans la rue, celle que parlent et écrivent les personnes tout en observant un changement progressif dans l'usage. L'objectif de la RAE n'était pas de heurter la langue espagnole puisqu'elle est un patrimoine commun. Elle n'est pas responsable d'un langage espagnol sexiste. Ce sont en outre, les personnes qui en donnent cette connotation dans l'expression de leur message. La RAE a reconnu que le débat sur le langage inclusif est en cours et que la dimension sociale et politique du langage ne doit pas être ignorée, mais elle n'a pas officiellement approuvé de changements structurels à cet égard. Aussi, l'élaboration de guide de rédaction inclusive présente des différentes formes d'écriture qui facilitera le langage inclusif. Il prend en compte :

- La formulation neutre qui traite du nom collectif, le nom épicène, l'adjectif épicène, le pronom neutre, les noms de fonction ou d'unité administrative et la phrase épicène.
- La féminisation syntaxique qui prend en compte le doublet, le pronom de reprise, l'accord de proximité.
- L'appel à des titres de civilité.

L'institut de la Femme en Espagne, organisme gérant les questions de genre a aussi créé un outil pour faciliter l'usage du langage inclusif au travers du numérique : Nombra.en.red qui est

une invitation à penser et écrire au féminin et au masculin lors de l'utilisation de l'ordinateur. La stratégie a consisté à choisir 472 textes et à y rechercher des expressions sexistes ou qui omettent la présence féminine. Ils sont alors marqués comme expressions à changer en donnant des alternatives de rédaction qui corrigent ces erreurs de langage sexistes. Il a s'agit de d'offrir des expressions neutres qui englobent des deux sexes lorsqu'il s'agit de l'emploi du masculin, d'utiliser des termes sexués au féminin et masculin, d'éliminer la vision sexiste de la réalité qu'une expression traduit. Les domaines concernés ont été le langage administratif. Cet outil représente un pas en avant pour l'espace francophone de structurer les textes en réduisant les inégalités de genre.

Conclusion

La réduction des inégalités de genre à travers l'usage du langage inclusif en Espagne et dans l'espace francophone a permis de faire une analyse de la question en partant des causes de l'inégalité pour arriver aux stratégies adoptées pour y remédier. Si la société patriarcale dans laquelle les fondements du langage et la création des codes de la langue ont été créée a rendu invisible, exclu et déprécié en général les femmes, il convient que dans le nouveau paradigme social de l'égalité hommes-femmes le langage change et devienne plus inclusif.

Le langage inclusif représente un moyen symbolique et puissant pour la réduction des inégalités entre hommes et femmes tant dans le contexte francophone qu'hispanophone. Bien que les approches varient selon une approche de la RAE et de l'Académie française, il existe une évolution et une volonté de rendre la langue plus égalitaire et inclusive tant du côté des hommes que des femmes. Le langage contribue à la transformation des structures sociales et à la déconstruction des

stéréotypes et à la reconnaissance de tous et toutes dans la sphère publique et privée.

Cette étude dépasse la simple question grammaticale. Elle ouvre un voile sur les mécanismes de visibilité, de reconnaissance et de représentation des femmes dans la société. Elle met en lumière le rôle clé du discours dans la remise en cause des inégalités. Elle alimente le débat public, sensibilise les institutions éducatives et médiatiques sur la réalité d'une mutation imposée dans laquelle les êtres et les valeurs ne doivent plus être occultés.

Références bibliographiques

- ALARIO, Carmen (2006), *Nombra: En femenino y en masculino*, Catalogo general de publicaciones oficiales, 29p.
- BEAUVOIR DE, Simone (1976), *Le deuxième sexe, I les faits et les mythes*, Gallimard, France, 408p.
- CAMUS, Albert (1944), *Sur une philosophie de l'expression*, dans la revue *Poésie* 44.
- Conseil de l'Europe (2024), *Stratégie pour l'égalité de genre 2024-2029*, <https://rm.coe.int/prems-080324-fra-2573-gender-equality-strategy-2024-29-txt-web-a5-1-27/1680afc66c>
- DREES (2024), *Des stéréotypes de genre encore très ancrés, notamment chez les hommes* dans Études et Résultats, février 2024, n° 1294 • <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2024-02/ER1294MAJ.pdf>
- ELMIGER, Daniel (2009), *Féminisation de par la loi : la nouvelle « Loi sur les langues » suisse et la formulation non sexiste* in LEGES 2009/1 | S. 57-70 https://leges.weblaw.ch/dam/jcr:030eb66e-2ef1-43a3-bdb5-8bafadd64a3c/LeGes_2009_1_57-70.pdf
- INSTITUTO DE LA MUJER (2007), *Nombra.en.red*, Instituto de la Mujer, Madrid, 63p.

- Jefatura del Estado Ley Orgánica 3/2007, de 22 de marzo, para la igualdad efectiva de mujeres y hombres. «BOE» núm. 71, de 23/03/2007.
<https://www.boe.es/eli/es/lo/2007/03/22/3/con>
- KARAKOSTAS, Léonora (2021), Enseigner le langage inclusif en classe de Français Langue Étrangère ? in Education et sociétés plurilingues, p. 83-91.
- KOFFI Annan (2004), *Communiqué de presse* SG/SM/9118 du 16 janvier 2004.
<https://press.un.org/fr/2004/sgsm9118.doc.htm>
- Madame, le FIGARO (2021), *L'écriture inclusive peut-elle vraiment changer la place des femmes dans la société?* Publié le 9 juin 2021 à 15h00, mis à jour le 9 juin 2021 à 15h46, <https://madame.lefigaro.fr/societe/lecriture-inclusive-peut-elle-reellement-changer-la-place-des-femmes-dans-la-societe-040621-196755>
- LEFKOFRIDI, Z., Giger, N. & Holli, A. M. (2019). When All Parties Nominate Women: The Role of Political, Gender Stereotypes in Voters' Choices. *Politics & Gender*, 15(4), 746–772.<https://doi.org/10.1017/S1743923X18000454>
- MIOSSEC (J), 1974, *Les hommes et le développement* in économie rurale 99-100, pp 3-13.
- MONTFORT Elizabeth (2011), *Le genre démasqué, homme ou femme ? Le choix impossible*, Editions peuple libre, (Valence), 122 p.
- <https://citations.ouest-france.fr/citation-albert-camus/mal-nommer-choses-ajouter-malheur-105979.html>
- Rapport Académie française, <https://blog.landot-avocats.net/wp-content/uploads/2019/03/rapport-af-fc3a9minisation.pdf>
- <https://es.statista.com/estadisticas/627691/evolucion-de-la-poblacion-de-espana-por-genero/#:~:text=En%202024%20la%20poblaci%C3%B3n>

A
C
T
E
S

D
U

C
O
L
L
O
Q
U
E
/
C
O
T
E

D'
I
V
O
I
R
E

2
0
2
4

%20de,comparaci%C3%B3n%20con%20una%20d%C3%A9cada%20atr%C3%A1s.

- [https://www.insee.fr/fr/statistiques/8242323?sommaire=8242421#:~:text=tableauFigure%201%20%20%20%20Population%20et%20soldes%20naturel%20et%20migratoire%20depuis%201995&text=Population%20et%20soldes%20naturel%20et%20migratoire%20depuis%201995%20\(en%20milliers,%2C4%20millions%20d'habitants.](https://www.insee.fr/fr/statistiques/8242323?sommaire=8242421#:~:text=tableauFigure%201%20%20%20%20Population%20et%20soldes%20naturel%20et%20migratoire%20depuis%201995&text=Population%20et%20soldes%20naturel%20et%20migratoire%20depuis%201995%20(en%20milliers,%2C4%20millions%20d'habitants.)
- REBECCA CARDELLI, Introduction : espace public et inégalités de genre in *Dynamiques régionales* n°12, Espace public et inégalités de genre, pp 5-11. file:///C:/Users/VALERIE/Downloads/introduction-espace-public-et-inegalites-de-genre.pdf
- Simone de Beauvoir & Rossana Campo, Vie domestique et pratiques alimentaires :
- <https://www.nereaaguadoalonso.com/lenguaje-no-sexista-en-la-normativa-nacional-e-internacional/>
- <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2012/03/pdf/revenga.pdf>
- TSHIBILONDI, Ngoyi Albertine (2015), Rôle de la femme dans la société et dans l'Église Pour une justice et une réconciliation durables en Afrique dans *Théologies de la réconciliation* Volume 23, numéro 2, pp 203-228.
- ZEILINGER (I) et Chaumont (2021), *Espace public et inégalités de genre*, *Dynamiques régionales*, N° 12, 122 p.
- <https://soseducation.org/docs/notes-etudes-entretiens-tribunes/50-arguments-contre-ecriture-inclusive.pdf>
- https://www.unodc.org/documents/Gender/gender_sensitive_language/Gender-sensitiveCommsGuide-French-final.pdf